

ANDRÉ MIROIR

*La Belgique et ses clivages :
contradictions structurelles
et familles politiques*

Le système politique belge se caractérise par l'existence de familles politiques — libérale, chrétienne, socialiste — quadrillant l'ensemble de la société civile et l'organisant en « mondes » parallèles constitués de partis, de syndicats, de mutuelles, de ligues féminines ou de jeunesse, voire d'associations culturelles ou sportives.

Ce processus de stratification verticale trouve son origine dans la formation et le recoupement de trois clivages fondamentaux : clérical/ant clérical, francophone/néerlandophone ou centre/périphérie et enfin possédants/travailleurs.

Le cadre conceptuel proposé par Stein Rokkan et Daniel Seiler relatif aux liens entre le phénomène partisan et les contradictions structurelles affectant le tissu sociétairre s'avère à ce sujet d'une grande richesse heuristique. Selon ces auteurs, la révolution nationale et la révolution industrielle, qui forment les deux moments d'un bouleversement structurel unique : les révolutions bourgeoises des XVIII^e et XIX^e siècles, ont provoqué l'émergence de contradictions, de conflits et de clivages sur les versants desquels se sont enracinés les partis politiques et les groupes de pression. Il en résulte que les partis ne sont pas le produit du hasard, ils institutionnalisent au contraire les conflits structurels inhérents aux sociétés considérées. Certains d'entre eux naissent à l'intersection de deux ou plusieurs clivages, d'autres se réalignent au cours du temps sur des axes différents de ceux qui leur ont donné naissance.

Cette approche qui est unanimement reconnue dans les milieux scientifiques comme la meilleure clé d'analyse du système politique belge formera le fil conducteur de mon exposé.

I — LA FORMATION DU CLIVAGE CLÉRICAL/ANTICLÉRICAL

La contradiction entre l'Eglise catholique et l'Etat libéral, qui allait conduire à l'apparition d'un conflit philosophique et finalement d'un clivage clérical/anticlérical, fut la première à affecter la société belge.

Dans sa remarquable étude sur les partis politiques et les classes sociales, parue il y a vingt ans déjà, John Bartier a montré qu'en ce qui concerne la Belgique le libéralisme a médiatisé durant les trois quarts du XIX^e siècle les intérêts du tiers état confronté aux prétentions de la noblesse et du clergé désireux de recouvrer les biens ecclésiastiques acquis par la bourgeoisie à la faveur de la révolution. Il en déduisait à l'inverse d'Henri Pirenne que l'opposition des catholiques et des libéraux sous le règne de Léopold I^{er} s'expliquait bien davantage par leur origine sociale que par la conception qu'ils se faisaient de la destinée humaine.

Poursuivant ce raisonnement, j'ajouterais que l'anticléricalisme libéral constitue l'expression idéologique de la mobilisation des classes bourgeoises contre les partisans de l'Ancien Régime auxquels l'Eglise apportait sa caution. René Rémond observe fort justement que cette attitude n'appartient en propre à aucune famille politique. C'est pourquoi il la range dans la catégorie des « idéologies partielles » qui ne se soucient guère de répondre à toutes les questions que l'homme peut se poser sur son destin et sur celui des sociétés, mais contractent « des alliances fort disparates » avec des idéologies globales dont elles représentent une expression contingente. En Angleterre, la résistance des classes privilégiées à l'ordre politique et social instauré par la bourgeoisie s'est institutionnalisée dans l'opposition des conservateurs et des libéraux. Dans les sociétés catholiques d'Europe continentale, au contraire, la collusion de l'aristocratie foncière et du haut clergé a provoqué l'apparition d'une contradiction structurelle entre l'Eglise et l'Etat libéral.

La Belgique illustre ce processus de manière exemplaire. Durant les quinze premières années de l'indépendance, libéraux et catholiques s'efforcèrent de maintenir l'Union conclue en 1828 par le biais de concessions réciproques et de compromis. Avec le temps, les libéraux acquirent toutefois la conviction que l'Eglise débarrassée des entraves concordataires cherchait à recouvrer la puissance qui était la sienne sous l'Ancien Régime. L'intervention du clergé dans les élections, les exigences de l'épiscopat en matière scolaire et bientôt les imprudences de quelques journaux accréditèrent l'idée que le

discours ecclésiastique représentait une alternative au projet libéral. La rupture se produisit vers 1841-1846 lorsque les échecs successifs de Lebeau et de Rogier persuadèrent les libéraux de l'impossibilité de former un gouvernement homogène, fût-il doté d'un programme unioniste. Les répercussions de ces événements furent considérables dans la mesure où ils précipitèrent la création — avec le concours, voire à l'initiative des loges — d'un réseau d'associations politiques permanentes. Le tout culminant, en juin 1846, dans la convocation d'un congrès chargé de fédérer les associations libérales et de les doter d'un programme commun. Compte tenu du rôle joué par l'Eglise, les catholiques mirent plus de vingt ans à imiter leurs adversaires. Encore convient-il d'observer que leurs premières associations écartèrent l'épithète « catholique » au profit de la double qualification « constitutionnelle conservatrice ». En réalité, il faut attendre 1868 pour que se crée la Fédération des cercles catholiques, conçue à l'origine pour coordonner les œuvres sociales et qui allait s'engager progressivement sur le terrain électoral.

Enracinées, pour des raisons historiques, sur les versants du clivage clérical/anticlérical, les deux premières formations politiques permanentes de Belgique s'affrontèrent pour le contrôle des mécanismes de socialisation et notamment de l'école. La conquête du pouvoir constitue l'enjeu principal de cette compétition. Mais le pouvoir n'est qu'un instrument au service de l'objectif ultime : l'esprit des citoyens. La première « guerre scolaire » déclenchée de 1879 à 1884 par l'instauration de l'école neutre et laïque revêt à cet égard une importance considérable. La croisade lancée par l'épiscopat contre les « écoles sans Dieu » et les « maîtres sans foi » provoqua une très forte bipolarisation de la société belge. Contre l'avis des parlementaires catholiques, le clergé usa largement des armes spirituelles (refus de sacrements) pour contraindre les instituteurs et les parents à combattre la « loi de malheur » et à soutenir la création d'un réseau primaire confessionnel. En représailles, le Gouvernement réduisit le budget des cultes. Politiquement, les catholiques finirent par l'emporter : en 1880, le réseau libre accueillait plus de 60 % des élèves. Ils remportèrent en outre, en 1884, une importante victoire électorale qui mit un terme à trente ans de prédominance libérale. Sur le plan social, par contre, la guerre scolaire — véritable guerre civile idéologique — amorça la déchristianisation et eut pour effet de diviser le pays en deux mondes irréductiblement hostiles.

II — LE CLIVAGE CENTRE/PÉRIPHÉRIE

Par ailleurs, la centralisation politique et culturelle opérée par la bourgeoisie au lendemain de 1830 a provoqué l'apparition d'une seconde contradiction structurelle entre l'Etat et la nation.

Dans la première moitié du XIX^e siècle, la frontière linguistique s'inscrit dans la stratification sociale et non dans la géographie. Elle oppose schématiquement les élites francisées aux classes populaires analphabètes usant de divers dialectes.

Dès les premières semaines de l'indépendance, le Congrès national chargé de rédiger la Constitution proclama le principe de la liberté des langues. Dans la pratique, le français, langue de la bourgeoisie censitaire, devint toutefois la seule langue officielle. « En 1830, écrit Eliane Gubin, on ne délibéra pas des droits du peuple en matière linguistique, pas plus qu'on les prit en considération sur le plan politique, social ou économique : on jeta les bases d'un Etat bourgeois unitaire et centralisé où le français, la langue de la classe dirigeante, apparaît comme un élément d'union, susceptible d'uniformiser et de renforcer le sentiment national belge, nié à l'étranger. »¹

La prépondérance exclusive du français fut très rapidement contestée par un groupe d'intellectuels issus de la petite bourgeoisie flamande qui s'efforcèrent tout d'abord de créer une langue commune cultivée, puis de former ce que Bourdieu appelle un « marché linguistique » susceptible d'assurer leur propre promotion sociale. Les pétitions envoyées au Parlement en 1840, de même que la déclaration de principe rédigée sept ans plus tard par Snellaert sont à cet égard extrêmement révélatrices. Ces textes réclament non seulement la mise sur pied d'égalité du français et du flamand dans l'enseignement secondaire et universitaire, dans l'administration, la justice et l'armée, mais encore la création d'une académie flamande et l'octroi de subsides aux écrivains. En somme, derrière chaque revendication se profile une profession — fonctionnaire, magistrat, avocat, officier, professeur, voire académicien — porteuse d'une promesse d'ascension et de reconnaissance sociales.

L'audience de ces groupes, dont l'objectif était d'obtenir l'égalité des langues dans les provinces flamandes, demeura très restreinte. La prégnance du conflit philosophique mais aussi l'étroitesse de leur base sociale et l'apathie des masses les empêchèrent de constituer un

1. E. Gubin, *Bruxelles au XIX^e siècle : berceau d'un flamingantisme démocratique (1840-1873)*, Bruxelles, 1979, p. 27.

parti et plus encore de remporter des succès électoraux. Leur action s'inscrivit dès lors à l'intérieur des partis libéral et catholique, ce qui eut pour effet de diviser leurs maigres forces.

Sous la pression de plusieurs scandales judiciaires, qui attestaient l'impossibilité pour un Flamand d'être jugé dans sa langue, la bourgeoisie censitaire finit toutefois par édicter, à partir de 1873, les premières lois linguistiques introduisant le bilinguisme dans les provinces flamandes. Notons cependant qu'il fallut attendre 1898 pour que l'on reconnaisse l'existence d'une seconde langue officielle. Cette dernière mesure revêtait d'ailleurs un aspect purement symbolique puisque la prédominance du français dans l'enseignement secondaire et supérieur constituait un obstacle à la formation d'élites flamandes. En revanche, les timides victoires du flamingantisme suscitérent la création d'un mouvement wallon.

III - LE CLIVAGE POSSÉDANTS/TRAVAILLEURS

Second moment de la révolution bourgeoise, le processus de changement technologique et social connu sous le vocable de révolution industrielle provoqua enfin l'apparition d'une troisième contradiction sociétaire entre le capital et le travail.

A partir des années 1850, la percée du capitalisme modifia profondément les rapports sociaux. D'une part, l'industrialisation favorisa l'interpénétration de la haute bourgeoisie et de l'aristocratie, jadis rivales, et entraîna une croissance rapide des couches moyennes et inférieures de la bourgeoisie. De l'autre, elle provoqua l'émergence, à côté des artisans urbains, d'un prolétariat misérable formé de paysans projetés dans un univers industriel par suite de l'exode rural.

La paupérisation de la classe ouvrière suscita à diverses reprises des émeutes violentes et des grèves. Mais au-delà des jacqueries, des organisations virent progressivement le jour. Des sociétés de secours mutuel, des coopératives et bientôt des syndicats, nés tout d'abord au sein d'une aristocratie ouvrière perpétuant les traditions corporatives de l'Ancien Régime, puis étendus aux travailleurs de la grande industrie, engagèrent le combat en vue d'améliorer les conditions de travail et le niveau des salaires. Vers le milieu des années 1860, certaines de ces organisations s'affilièrent à la I^{re} Internationale. Toutefois, la politisation du mouvement ouvrier s'opéra différemment dans les diverses régions du pays. Alors qu'en Flandre (1877) et à Bruxelles (1878) les socialistes s'engageaient dans l'action politique,

leurs homologues wallons privilégiaient la grève insurrectionnelle. Ces différences s'expliquent par l'existence d'un capitalisme plus fortement concentré dans les bassins liégeois et hennuyers qu'en Flandre où les luttes revendicatives se heurtaient aux liens personnels tissés entre employeurs et travailleurs. Le fait que le Parti ouvrier belge fut fondé en 1885 par la « Chambre ouvrière » de Bruxelles et le Vooruit gantois ne fut donc pas sans incidence sur l'orientation réformiste du socialisme belge. Ainsi, à la différence du Parti libéral et du Parti catholique, la formation du POB s'opéra, non au départ d'un groupe parlementaire, mais à la suite de la politisation d'un réseau de sociétés ouvrières préexistantes.

A la fin du XIX^e siècle, l'encadrement de la classe ouvrière par le POB poussa les classes dirigeantes à concurrencer les socialistes sur leur propre terrain. Sous l'impulsion de l'épiscopat, les catholiques s'efforcèrent d'attirer les travailleurs dans des organisations prônant la conciliation des classes. De même, les libéraux conservateurs invitèrent leurs membres à créer des associations ouvrières. Il en résulta la constitution d'un éphémère Parti ouvrier libéral formé lui-même de syndicats dont l'existence allait s'avérer plus durable. Ces diverses tentatives rencontrèrent des succès mitigés. Les catholiques, en particulier, ne parvinrent à reconquérir ni les ouvriers des industries lourdes situées en Wallonie, ni ceux du secteur textile. En revanche, l'industrialisation de la Flandre catholique et agricole, amorcée au tournant du siècle, leur ouvrit des perspectives prometteuses. En somme, le clivage possédants/travailleur fut recoupé, dès l'origine, par le clivage clérical/anticlérical.

IV - L'ÉVOLUTION DES FAMILLES POLITIQUES DEPUIS 1914

Les bouleversements consécutifs aux guerres, aux crises et aux transformations de la société industrielle affectèrent profondément la configuration des familles politiques.

A partir de 1920, le clivage clérical/anticlérical perdit peu à peu de son importance. Les catholiques prirent l'habitude de gouverner avec les libéraux ou les socialistes, voire en coalition avec les deux partis laïques. Les divergences entre adversaires et défenseurs des écoles publiques ou confessionnelles demeuraient profondes puisqu'elles débouchèrent, entre 1950 et 1955, sur le déclenchement d'une seconde guerre scolaire, portant cette fois sur le secondaire. Mais depuis l'inscription au budget, en 1919, des traitements des instituteurs catholiques, le conflit portait sur l'étendue et non sur le principe des subsides

au réseau libre. L'apaisement se produisit en 1958 avec la conclusion entre les partis traditionnels du Pacte scolaire garantissant un droit égal aux subsides aux deux réseaux d'enseignement. En contrepartie, les catholiques renonçaient au vieux principe doctrinal selon lequel l'Etat ne devait intervenir qu'à titre supplétif dans l'organisation de l'enseignement. Les conditions d'un réalignement des forces politiques sur d'autres axes de clivages furent dès lors réunies. Les libéraux s'engagèrent les premiers dans cette voie lorsqu'ils fondèrent en 1961 le Parti de la liberté et du progrès, dont l'ambition était de rassembler les néo-libéraux au-delà de leur appartenance philosophique ou religieuse. Cette opération fut largement couronnée de succès. En 1965, le PLP remporta un véritable triomphe électoral, passant de 20 à 48 sièges à la Chambre et s'adjugeant 21,60 % des suffrages. L'ouverture en direction des catholiques avait très largement contribué à ce résultat : selon un sondage, 65 % des électeurs libéraux en Flandre et 44 % de leurs homologues wallons avaient antérieurement voté pour le Parti social chrétien. Au début des années 60, les regroupements opérés en fonction d'objectifs linguistiques poussèrent les partis communautaires à transcender également le clivage philosophique et religieux. Enfin, en 1969, les socialistes prônèrent à leur tour le « rassemblement des progressistes ». Mais leur tentative rencontra peu d'écho. Les raisons de la réussite libérale et de l'échec socialiste doivent être cherchées dans l'organisation de la classe ouvrière. A la différence des classes supérieures, les travailleurs sont encadrés de longue date par un réseau de mutuelles et surtout de syndicats situés dans la mouvance d'une famille politique et qui constituent dès lors autant d'obstacles au transfert des suffrages d'un parti vers l'autre. L'extension du pluralisme reste néanmoins ambiguë dans la mesure où elle se solde tout autant par un décroisement interne que par la mise en place d'une pluralité de structures cloisonnées.

Si le conflit philosophique s'est apaisé, le conflit communautaire par contre n'a cessé de gagner en importance depuis la première guerre mondiale. La politique linguistique pratiquée par les Allemands à partir de 1916, avec le soutien d'une minorité « activiste », fut le révélateur d'une véritable conscience nationale. Cette politique, qui s'articulait autour de la flamandisation de l'Université de Gand et l'instauration de la séparation administrative, et plus encore la répression qui s'ensuivit, poussèrent les éléments les plus radicaux à conclure qu'il ne fallait rien attendre d'un Etat belge dominé par les francophones. La formation des premiers partis autonomistes en fut la conséquence directe. Durant l'entre-deux-guerres, le Front-

partij (1919) puis le Vlaamsch nationaal verbond (1933) axèrent désormais leur campagne sur la destruction de la Belgique et l'émancipation de la Flandre. Sous la pression conjuguée de ces partis et des composantes flamandes des formations traditionnelles, le Parlement adopta au cours des années 30 une série d'importantes lois linguistiques consacrant le principe de l'unilinguisme régional, ce qui impliquait l'abandon de l'importante minorité francophone de Flandre. Habilement contournées dans la pratique, ces mesures furent cependant impuissantes à apaiser les tensions communautaires. La persistance des frustrations permit aux nazis de manipuler les nationalistes flamands en faisant miroiter les bénéfices qu'ils pouvaient tirer de la collaboration, ce qui eut pour effet de les discréditer une nouvelle fois. Néanmoins, la libération du territoire qui s'accompagna d'un regain de patriotisme et d'unitarisme ne parvint pas à dissimuler les aspirations autonomistes. En 1945 déjà, un premier Congrès national wallon, regroupant des organisations nées dans la clandestinité, s'était prononcé pour l'autonomie de la Wallonie dans le cadre de l'Etat helge. La question royale (1945-1950), le règlement du conflit scolaire et bientôt les grèves de l'hiver 1960-1961 débouchèrent sur des réformes capitales. Entre 1962 et 1965, le Gouvernement social-chrétien/socialiste fixa le tracé de la frontière linguistique et renforça le principe de l'unilinguisme régional. De nouveaux partis autonomistes apparurent : Volksunie en Flandre (1954), Front démocratique des francophones à Bruxelles (1964), Parti wallon des travailleurs puis Rassemblement wallon (1964-1968) enfin. Les partis nationaux ne purent résister à leur tour aux tensions communautaires. Entre 1968 et 1978, les familles chrétienne, libérale et socialiste se scindèrent en ailes flamande et francophone. Cette transformation fondamentale du paysage politique se traduisit progressivement sur le plan institutionnel par la mise en place d'un Etat régional et communautaire puis de structures fédérales d'autant plus impuissantes à enrayer l'accentuation des forces centrifuges qu'il n'existe plus de partis favorables à l'unité nationale.

Recoupé par le clivage clérical/anticlérical puis par le clivage centre/périphérie, le clivage possédants/travailleurs enfin conserve toute son acuité. Depuis 1920, les socialistes ont réussi, grâce à leur stratégie réformiste, à intégrer les travailleurs dans le capitalisme sans être sérieusement menacés par l'apparition, en 1921, du Parti communiste. Ce dernier, privé de toute représentation parlementaire depuis 1985, n'est jamais parvenu à organiser la classe ouvrière. Ceci s'explique sans doute par le fait que la Belgique a connu, comme l'Angleterre, une industrialisation précoce. Les communistes se sont

dès lors heurtés à un encadrement socialiste, voire à un encadrement chrétien, solidement implanté. L'absence de toute menace révolutionnaire explique à son tour l'inexistence des partis fascistes. Ceux-ci étaient représentés, dans les années 30, par le Vlaamsch nationaal verbond et le Rexisme qui remportèrent d'indéniables succès localisés sans pouvoir jamais prétendre à l'exercice du pouvoir — sauf à la faveur de la défaite et de la collaboration. Privé du soutien de la haute bourgeoisie, le fascisme belge s'est borné à être ce que Pierre Milza appelle un « fascisme mineur », c'est-à-dire une expression radicale de la petite bourgeoisie menacée tout à la fois par la concentration capitaliste et l'irruption des organisations ouvrières dans le système politique. Fait remarquable, les trois partis traditionnels se voient toujours relayés, au plan syndical, par des organisations concurrentes : Confédération des syndicats chrétiens (1 367 000 affiliés), Fédération générale du travail de Belgique d'obédience socialiste (1 100 000 affiliés), Centrale générale des syndicats libéraux de Belgique (200 000 affiliés) enfin. Le pluralisme syndical confirme le sens particulier acquis par ce concept dans le contexte belge où il désigne à la fois la coexistence et le cloisonnement de strates verticales.

CONCLUSIONS

Ainsi, le système politique belge reste profondément marqué par un ensemble de contradictions structurelles qui plongent leurs racines dans le passé. Cette analyse n'épuise cependant pas la question. Certains partis trouvent leur origine dans des facteurs purement conjoncturels. Nés en réponse à un besoin spécifique, ils disparaissent avec les causes fugaces qui les ont engendrés. Tel est me semble-t-il le cas du Meetingpartij, fondé à Anvers en 1863 en réaction aux projets militaires du gouvernement, ou du courant libéral progressiste qui médiatisait, dans les années 1880-1900, le désir de participation politique de la petite bourgeoisie.

Quoi qu'il en soit, il importe d'observer que les trois clivages dont nous venons de suivre l'évolution ont affecté la société belge avec des intensités variables au cours du temps. Au XIX^e siècle, le clivage clérical/anticlérical est incontestablement surdéterminant. La prégnance du conflit philosophico-religieux est telle à cette époque qu'elle affecte l'organisation de la classe ouvrière et obnubile la contestation linguistique. Au tournant du siècle, le clivage possédants/travailleurs surdétermine à son tour les autres clivages. Il est significatif d'observer

à cet égard que les partis laïques ont détenu la majorité absolue durant trente-six ans entre 1919 et 1960, alors que libéraux et socialistes ont recherché prioritairement l'alliance d'une formation certes confessionnelle, mais interclassique comme le Parti social chrétien. Enfin, on ne saurait nier que la vie politique s'organise depuis la fin des années 60 en fonction du clivage centre/périphérie. Celui-ci affecta d'ailleurs les partis d'extrême droite trente ans avant les partis traditionnels en raison de l'attitude adoptée par la petite bourgeoisie flamande d'une part, francophone de l'autre, à l'égard de l'Etat belge. Depuis la fin des années 70, plus aucune formation ne fait campagne en faveur de l'unité nationale. Et pourtant l'Etat belge s'adapte au changement, de crises en compromis sans cesse renégociés. En dernière analyse, ne faut-il pas interpréter ce phénomène comme étant le résultat d'une neutralisation des conflits opérée par suite du recoupement des trois clivages fondamentaux ?

RÉSUMÉ. — *Le système politique belge est caractérisé par le recoupement de trois clivages fondamentaux : clérical/anticlérical, centre/périphérie, possédants/travailleurs. Leur combinaison a conduit au cloisonnement de la société civile en strates verticales. Cette conception particulière du pluralisme a cependant pour effet de neutraliser les conflits et, par suite, de favoriser l'adaptation progressive au changement.*